Conseil départemental de la Somme



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Budget participatif du Conseil départemental : Samariens, à vos votes !

Amiens, le vendredi 15 janvier 2021

Un an après son lancement, le Budget participatif de la Somme entre dans sa phase finale avec le choix, par les Samariens, des projets qui seront réalisés sur leur territoire. A partir d'aujourd'hui et jusqu'au 5 février prochain, les habitants de la Somme sont invités à voter en ligne sur somme.fr/budget-participatif, afin de sélectionner leurs 3 projets préférés.

Le premier Budget participatif du Département consiste à proposer et faire choisir aux Samariens des projets pour la réussite éducative des jeunes, en priorité âgés de 10 à 16 ans, avec un intérêt particulier pour ceux confrontés à des difficultés familiales, sociales ou éducatives. Les projets s'inscrivent dans de nombreux domaines : art, culture et patrimoine, bien-être collectif, numérique, enseignement, mobilité, nature et biodiversité ou encore sport.

Le premier Budget participatif de la Somme :

- ▶ 182 idées déposées par courrier ou sur la plate-forme dédiée
- ▶ 131 projets concrets soumis au vote
- 1 M€ dédié à ce Budget : de 1 000 à 50 000 € par projet retenu

Le rappel du calendrier :

- ▶ Recueil des idées jusqu'au 15 décembre 2020
- Analyse de leur recevabilité jusqu'au 15 janvier 2021
- Du 15 janvier au 5 février 2021 : vote en ligne par les Samariens pour retenir les actions qui bénéficieront d'un financement du Département et seront mises en œuvre. Chaque votant doit choisir 3 projets différents. Les projets ayant recueillis le plus de voix seront désignés comme lauréats à condition d'avoir obtenu au minimum 50 voix, dans la limite de l'enveloppe (1M€).

Une animation participative et démocratique :

Dans un contexte de crise sanitaire, le Département a renforcé l'accompagnement des habitants à se saisir du Budget participatif permettant ainsi son accès au plus grand nombre :

- ▶ **30 rencontres** sous forme, de réunions publiques, de visioconférence, d'ateliers participatifs auprès de collégiens, d'élus, d'associations ont été organisées.
- ▶ Un **comité de sélection** composé de Conseillers départementaux, d'agents de la collectivité, de l'Éducation nationale et d'habitants, s'est réuni le 13 janvier pour retenir parmi les 182 idées déposées celles qui sont mises au vote et qui répondent aux critères d'éligibilité du Budget participatif.



► Les habitants de la Somme sont invités à voter en ligne sur somme.fr/budget-participatif, afin de sélectionner leurs 3 projets préférés

Les élus départementaux entérineront le résultat des votes le lundi 8 mars 2021.

Pour Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental de la Somme, « Ce premier Budget participatif est un succès : près de 200 idées ont été proposées par les Samariens, dont de nombreux collégiens. J'y vois le signe de la vitalité démocratique de notre département. J'invite maintenant tous les habitants à voter en ligne pour décider des projets qu'ils veulent voir concrétisés. »

- - -

Note aux rédactions Affiche jointe au communiqué



Eloïse Devred - e.devred@somme.fr 03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 **somme.fr/presse**





BUDGET PARTICIPATIF DU DÉPARTEMENT

CHOISISSEZ VOS 3 PROJETS PRÉFÉRÉS!



Votez en ligne sur somme.fr/budget-participatif



Glashez-moi!